Paris, le 15 juin 2016

**APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA SFD - 2016**

Cher(e) Collègue,

Selon les nouveaux statuts de la Société Française de Dermatologie, le tiers des membres du Conseil d’Administration doit être renouvelé à la fin de l’année lors d’une assemblée générale élective. Les candidats éligibles sont répartis en 2 Collèges électoraux distincts selon leur mode d’exercice. Trois membres pour le Collège 1 (9 praticiens libéraux ou salariés ou assimilés et n’étant ni praticiens hospitaliers temps-plein ou hospitalo-universitaires), et 3 membres pour le Collège 2 (9 praticiens hospitaliers temps-plein titulaires ou hospitalo-universitaires) seront ainsi renouvelés.

Les membres sortants pour le Collège 1 sont Claire GEOFFRAY, Rémi MAGHIA et Jean VULLIET.

Les membres sortants pour le Collège 2 sont Annick BARBAUD, Nathalie BENETON et Marie BEYLOT-BARRY.

Si vous souhaitez faire acte de candidature dans l’un de ces Collèges, soit en tant que praticien libéral ou salarié ou assimilé, soit en tant que praticien hospitalier temps-plein titulaire ou hospitalo-universitaire, veuillez :

1. Allez sur le site : [**https://sfd.alphavote-avex.com/assistance**](https://sfd.alphavote-avex.com/assistance),
2. Rendez-vous dans la section « COMMENT DÉPOSER MA CANDIDATURE….. »,
3. Téléchargez et complétez le formulaire de candidature,
4. Adressez le par e-mail à **candidature****sfdermato@alphavote-avex.com** accompagné de votre photo d’identité (en version électronique) et des motifs de votre engagement rédigés en 800 caractères maximum espaces compris.

Ainsi, tous les candidats bénéficieront de la même diffusion de l’information auprès de tous les électeurs.

La date limite de dépôt des candidatures à l’élection du Conseil d’administration 2016 est fixée au **jeudi 15 septembre 2016** à minuit.

Très sincèrement.

Pr Marie-Aleth RICHARD

Présidente de la SFD

